

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [marine Sarrazin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/52d42fbc0a83cd67ce24877e>

Date d'obtention : 2021-11-11 15:59:32

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1-Parler à l'auteur du signalement et à la victime mineur
- 2-Faire une évaluation de la situation
- 3- il faut valider l'information (regarder s'il y a de la malveillance)
- 4- Parler aux élèves , il faut protéger les élèves

Une collaboration avec les policiers

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Lorsqu'il n'y a pas de collaboration il faut appeler la police

Lorsqu'il y a de la collaboration sans malveillance on rencontre l'investigateur pour avoir la version des faits.

Il ne faut jamais regarder la photo , mon premier réflexe aurait été de le faire donc j'apprécie cette formation et d'avoir les bonnes méthodologies .

Je ne savais pas qu'on n'était pas le mandataire du service de police .

De connaître la nature, l'intention et étendue de la situation , de valider avec tous les élèves concernés; sans cette formation je crois que je n'aurais pas nécessairement regardé automatiquement tous ces points , à chaque fois . Je trouve que c'est vraiment aidant de voir les mises en situation de tous les points de vue .

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je ne savais pas qu'on pouvait confisquer le cellulaire, je pense que je serais malaise de confisquer le téléphone mais je pourrais demander de l'aide à un collègue intervenant .

Je trouve délicat de dire à un policier qu'on est pas un mandataire du service de police .

Je ne trouve pas nécessairement qu'il y a une étape plus délicate, c'est très claire .